



Loullig BRETEL

lbretel@racine.eu

T. +33 (0)2 40 48 90 55

F. +33 (0)2 40 48 90 50

Barreau de Nantes (2020)
Barreau de Paris (2002 - 2019)
Associé du cabinet Racine
depuis 2020

NUMERIQUE - INNOVATION - DONNEES PERSONNELLES

Loullig BreTEL a rejoint le cabinet Racine Nantes en janvier 2020 et intervient en droit des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle.

Il conseille et assiste tous types d'entreprises, des start-ups aux sociétés cotées, régionales à internationales, dans la mise en place de l'environnement juridique de protection et d'exploitation de leurs créations, innovations, données, logiciels, technologies et autres actifs immatériels.

Il assiste également ses clients dans la défense de leur patrimoine incorporel ou technologique et dans le cadre de contentieux informatiques en responsabilité civile ou de contentieux de propriété intellectuelle, devant les juridictions judiciaires.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Etablissement et négociation de contrats relatifs à l'informatique et aux technologies
- Structuration juridique d'activités en ligne
- Encadrement juridique de l'innovation
- Contentieux informatiques en responsabilité civile
- Contentieux en propriété intellectuelle

PARCOURS

- Avocat associé & responsable du pôle IP/IT, Avodire (2017-2019)
- Chargé d'enseignement au Master 2 PIA, Université Paris XI (depuis 2017)
- Avocat au sein du département IP/IT, Alerion (2010 - 2017)
- Avocat au sein du département IP/IT, Nove 7 (2005 - 2009)
- Avocat au sein du département IP/IT, Ernst & Young (2002 - 2004)

FORMATION

- DESS de droit du numérique et des nouvelles techniques (1999)
- DEA de droit des affaires (1997)

LANGUES

Français / Anglais